



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 082 006 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle d'évolution ECOLE ROGER SALENGRO, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	29

6) DESIGNATION D'UN DELEGUE DIRECT POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SIDEN/SIAN- COMPETENCE EAU POTABLE

Etaient présents : (26)

M. CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, GLAZIK Dorothee, PEEL John, conseillers,

Ont donné procuration : (3)

LENOIR Sylvie à DEHONDT Florence,
LAMMAR Carole à PRONIER Isabelle,
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,

Absents/excusés : Néant

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas

Pour le Maire empêché et par délégation

La 1^{ère} adjointe

DEHONDT Florence



6) DESIGNATION D'UN DELEGUE DIRECT POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SIDEN/SIAN- COMPETENCE EAU POTABLE

6) DESIGNATION D'UN DELEGUE DIRECT POUR SIEGER AU COMITE SYNDICAL DU SIDEN/SIAN- COMPETENCE EAU POTABLE

Désignation d'un ou des Délégué(s) chargé(s) de représenter la commune au sein du Comité du SIDEN-SIAN au titre de la compétence "Eau potable". Commune comptant une population supérieure ou égale à 5.000 habitants (données INSEE 2017)

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment celles visées sous les articles L.5711-1, L.5211-7, L.5211-8, L.5212-8 et L.5212-16,

Vu les dispositions statutaires du SIDEN-SIAN,

Vu la population totale de la commune connue au premier janvier 2023 supérieure ou égale à 5.000 habitants (estimation INSEE 2022 portée à 5794 habitants),

Vu l'adhésion de la commune au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable",

Vu le renouvellement partiel intégral du conseil municipal du 18 juin 2023, et par voie de conséquence, le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN,

Considérant que le renouvellement du Comité du SIDEN-SIAN nécessite que, conformément aux dispositions visées sous l'article VII des statuts du Syndicat, la commune, ayant au 1er janvier 2020 une population supérieure ou égale à 5.000 habitants, doive procéder à la désignation d'un ou des délégués chargés de la représenter au sein du Comité du SIDEN-SIAN pour la compétence "Eau potable",

Considérant qu'il convient d'élire pour la commune de Wormhout UN délégué,

Considérant que le vote à lieu à bulletin secret,

Candidat de la liste majoritaire : DELMOTTE Vincent

Candidat de la liste d'opposition : Aucun candidat

Après avoir procédé aux opérations de vote

Article 1 :

Ces opérations de vote ont donné les résultats suivants :

Nombre d'inscrits	29
Nombre de votants	29
Nombre de bulletins nuls	7
Nombre de suffrages exprimés	29

Article 2 :

A (ont) obtenu :

DELMOTTE Vincent par 22 voix

Le conseil municipal,

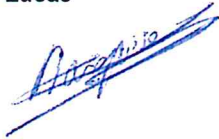
DECIDE : De procéder à la nomination de Monsieur DELMOTTE Vincent comme délégué chargé de représenter la commune, au sein du Comité du SIDEN-SIAN au titre de la compétence "Eau potable".

Fait et délibéré en séance le 06/07/2023

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



Pour le Maire empêché et par délégation

La 1ère adjointe

DEHONDT Florence



Acte rendu exécutoire

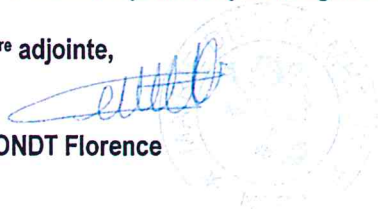
Après transmission en Sous-Préfecture le : 12/07/2023

et publication ou notification le : 12/07/2023

Pour le Maire empêché et par délégation,

La 1ère adjointe,

DEHONDT Florence



Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



